

Paris, le 04 novembre 2019

Madame la Directrice générale,

Le Projet de Loi de Finances 2020 du programme 131 Création fait état de la création d'une nouvelle action intitulée « Soutien à l'emploi et structuration des professions ».

Alors que le Conseil National des Professions des Arts Visuels vient tout juste d'être créé par le Ministre de la Culture et que les chantiers du secteur en matière de structuration sont particulièrement nombreux, cette initiative peut être interprétée positivement.

Cependant, alors que cette action concerne l'ensemble des secteurs de la création, la Présentation stratégique du projet annuel de performances mentionne les crédits associés à cette action comme étant « en faveur du développement et de la professionnalisation de l'emploi dans le spectacle ».

Cet oubli des arts visuels (néanmoins présents dans la déclinaison des moyens financiers accordés), dans la présentation des orientations stratégiques, est un signal particulièrement inquiétant pour notre secteur.

De plus, la ventilation des crédits de cette action ne permet pas de distinguer les moyens effectivement prévus pour le secteur des arts visuels, en dehors de la compensation de la hausse de la CSG.

A la lumière de ces éléments, il nous apparaît important que vous puissiez réaffirmer la présence des arts visuels dans la construction des politiques publiques culturelles de la création et préciser à nos organisations professionnelles les moyens qui seront effectivement dédiés à la structuration des professions dans le domaine des arts visuels en 2020.

Nous ne doutons pas de l'ambition du Ministère pour la mise en place d'un cadre social et économique favorable aux artistes, aux diffuseurs et aux salariés de notre secteur. Celle-ci nous paraît cependant gagner à être exprimée clairement.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice générale, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le CPGA, Comité professionnel des galeries d'art



Le CIPAC, fédération des professionnels de l'art contemporain



La FRAAP, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens



L'USOPAVE, Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels et de l'écrit

